http://www.patcatnats.fr/spip.php?article289

Allons de l’arrière !

- L'ouvre gueule - Coups d'gueule -

Date de mise en ligne : jeudi 17 juillet 2008

Copyright © PatCatNat's - Tous droits réservés

Aujourd’hui l’Italie renoue avec une phase de son histoire : le fichage des Roms et de leurs enfants est légalisé. Jusqu’où pouvons-nous aller dans la honte humanitaire ?
Effectivement c’est mardi soir, par 322 voix contre 267 que Servio Berlusconi a fait adopter une loi sur la sécurité. Certes elle doit encore être votée au Sénat pour entrer en vigueur, mais déjà le gouvernement est passé outre les 1200 amendements déposés !

De sa hauteur glorieuse, l’Italie fasciste était complice de l’Allemagne nazie sur le fichage avec entre autres tristement célèbres celui les juifs pendant la dernière guerre ! Dès 1930, les roms seront victimes de la politique raciale des nazis par l’extermination et le génocide.

La loi italienne ne s’arrête pas aux roms. Elle ajoute aussi de la misère à la misère puisque tout immigrant clandestin sera passible de trois ans de prison. Comme s’il s’agissait d’êtres humains qui fuient leur pays et s’éloignent de leur famille en participant à « la croisière s’amuse » !

Bien-sur nous n’avons pas de leçons à donner, nous les français avec cette belle salope d’Edvige. Nous aussi, nous avons notre avancée en arrière avec Nicolas Sarkozy et sa bande de geôliers de la liberté ! Edvige, c’est le nom de cette loi qui inclura, en effet, des renseignements identitaires non seulement sur les « suspects » susceptibles de « troubler l’ordre public », mais aussi toutes les notes propres au travail de renseignement comme les opinions politiques, religieuses, la sexualité, les origines ethniques, les appartenances syndicales et associatives. Les personnes mineures ne seront pas épargnées non plus puisque Edvige ciblera également les jeunes à partir de 13 ans (Voir article et pétition de magistrats sur ce site).

Mais sans attendre cette loi, la France émet une note de service adressée aux commissariats de police de l’ouest parisien : *« Il faut contrôler des ressortissants bosniaques, roumains, ainsi que des individus originaires des pays de l'Est »* [1] , c'est ce que conseille, noir sur blanc, un document distribué à tous les commissariats de l'ouest parisien. Un fichier secret serait aussi en vigueur. Totalement illégal en tous les cas... Mais qui s'en soucie ?

Voilà l’Europe qui nous attend, puisqu’il paraît que cela répondraient exactement à la directive européenne sur l’immigration, fait savoir le gouvernement italien [2] !

Un communiste, syndicaliste, conseiller municipal, militant associatif de la résistance, etc.
Patrice MOREL

Post-scriptum :

Photos :
– Entête : Au XIXe siècle, Bertillon invente la police scientifique qui utilise alors le relevé métrique de certains caractères anatomiques pour décrire les criminels au mieux afin de les retrouver en cas de récidive.
Musée de la Préfecture de Police de Paris (Cité des sciences).
– Album ci-dessous : Dimanche 13 avril 2008, un hommage fut rendu aux gens du voyage (roms) à Moisdon-la-Rivière (44) où ils furent internés à partir du 11 novembre 1940. Beaucoup d’hommes, de femmes et d’enfants y périrent ! (Photos PM).

Autres sources :
– Pétition contre la mise en place du fichier EDVIGE. : http://nonaedvige.ras.eu.org/
– Site à visiter aussi sur les fichages : http://parti-pirate.fr/
– En savoir plus sur les roms : http://www.eawy-news.com/article-6315092.html

Copyright © PatCatNat's

[1] Reportage au 19/20 de France 3, le 25 juin 2008. Un document est distribué dans tous les commissariats de l'est parisien, avec consigne de contrôle au faciès et mention d'un fichier secret rassemblant des informations raciales (http://www.lesmotsontunsens.com/consignes-ecrites-de-controle-au-facies-dans-les-commissariats-paris-bosniaques-roumains-video).

[2] OuestFrance du17 juillet 2008

Copyright © PatCatNat's